

GROUPE MONCEAU FLEURS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 12.850.882,95 Euros

Siège social : 23, rue d'Anjou - 75008 Paris

421 025 974 R.C.S. Paris

(Ci-après la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2015

(Incluant le rapport sur la gestion du Groupe)

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous souhaitons également vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du Groupe constitué par la Société et ses filiales arrêtés au 30 septembre 2014.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les comptes consolidés établis au 30 septembre 2014.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

I – RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Conformément à l'article L. 233-26 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la gestion du Groupe.

A. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 septembre 2014, le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

	GMF 09.2014				GMF 09.2013			
	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration
Floria Création	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Centrale des Fleurs	Mise en équivalence	33,37	33,37	0	Mise en équivalence	33,37	33,37	0
Création Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
La Générale des Végétaux	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Gestiflore	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Happy Inc.	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Hauraunize	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
GMF - Groupe Monceau Fleurs	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Magie Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Monceau Fleurs	Intégration Globale	99,90	99,90	100	Intégration Globale	99,90	99,90	100
MF BELGIUM	Mise en équivalence	20,00	20,00	0	Mise en équivalence	20,00	20,00	0
MFEF	Intégration Globale	57,40	57,40	100	Intégration Globale	57,40	57,40	100
MFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Maison de Verdi	Mise en équivalence	40,00	40,00	0	Mise en équivalence	40,00	40,00	0
PB Participation	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
RFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Sociétés en activité abandonnée								
Salmon ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
WHKS BV	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
CARFLORE ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Flore Distribution	Intégration Globale	31,51	31,51	100	Intégration Globale	31,51	31,51	100
KSV	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Monceau Fleurs International	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
MF Italie	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Mise en équivalence	49,00	49,00	0
Formaflore ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100

(1) : sociétés qui ont été absorbées sur l'exercice

B. METHODES D'EVALUATION

Les états financiers consolidés du Groupe Monceau Fleurs au 30 septembre 2014 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1er octobre 2013 et adoptés par l'Union européenne.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe Monceau Fleurs et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Groupe Monceau Fleurs détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe Monceau Fleurs.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

Enfin, il est précisé que les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

C. SITUATION DU GROUPE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au 30 septembre 2014 :

- le Groupe Monceau Fleurs comptait, 350 magasins dont 161 sous l'enseigne Monceau Fleurs (134 en France et 27 à l'Export), 139 sous l'enseigne Rapid Flore (126 en France et 13 à l'Export) et 50 sous l'enseigne Happy (42 en France et 8 à l'Export) ;
- 10 magasins ont été ouverts en France au cours de l'exercice, contre 73 fermetures ;
- 6 magasins ont été ouverts à l'International, contre 5 fermetures.

Le Groupe était présent au Japon, au Portugal, en Italie, en Andorre, en Belgique et au Luxembourg.

Les produits d'exploitation de l'exercice clos le 30 septembre 2014 atteignent 12.521.284€, contre 11.218.059€ au titre de l'exercice précédent.

L'exercice 2013/2014 a été marqué par le recentrage de l'activité du Groupe sur son cœur de métier de franchiseur et le développement de sa centrale de référencement.

Les sociétés SALMON, WHKS BV, CARFLORE, FLORE DISTRI, FORMAFLORE, KSV HOLDING BV, MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL et MONCEAU FLEURS ITALIE sont considérées comme des activités abandonnées.

La restructuration juridique a donné lieu aux transmissions universelles de patrimoine suivantes :

- les sociétés LIMOG, SAFRAN, et FORMAFLORE ont fait l'objet d'une transmission universelle au profit de la société FLORIA CREATION,
- la société CARFLORE a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société PB PARTICIPATION, et la société SALMON d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société GROUPE MONCEAU FLEURS.

Par ailleurs, sur l'exercice, l'effectif salarié moyen du Groupe s'est établi à 66 personnes contre 55 personnes pour l'exercice précédent.

D. RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE

L'ensemble de l'activité du Groupe sur l'exercice 2013/2014 peut être retracé au travers des principaux soldes de gestion suivants :

(En €)	2013	2014	Variation en €
Chiffre d'affaires	11 218 059	12 521 284	1 303 225
Dotations d'exploitation	(1 337 961)	(682 160)	655 801
Résultat opérationnel courant	564 278	359 732	(204 546)
Résultat opérationnel	(3 528 246)	338 446	3 866 693
Coût de l'endettement financier net	(3 977 350)	(1 029 346)	2 948 004
Charges d'impôt	2 444 686	310 289	(2 134 397)
Résultat de l'exercice	(23 496 339)	507 243	24 003 582
Résultat net part du Groupe	(22 169 866)	470 965	22 640 831
Résultat hors Groupe	(1 326 473)	36 277	1 362 750

Le résultat net part du Groupe ressort à 470.965€, en hausse par rapport à la perte nette de (22.169.866€) enregistrée à la clôture de l'exercice précédent.

Les comptes clos au 30 septembre 2013 ont été corrigés en conformité avec la norme IAS 8. Cette correction est liée en majeure partie au constat, post-clôture, d'une provision pour dépréciation dans les comptes de la société WHKS (société Néerlandaise).

Au 30 septembre 2014, le résultat net par action s'élève à 0,01€ contre (0,37€) à la clôture de l'exercice précédent, étant précisé que le résultat net par action a été déterminé par rapport au nombre d'action en circulation à la clôture.

Au présent rapport est annexé le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe au cours de chacun des cinq derniers exercices (Annexe 1).

E. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE

1. Investissements

Le Groupe n'a pas réalisé, sur l'exercice, d'investissements significatifs.

2. Flux de trésorerie opérationnel

Le flux net de trésorerie consolidé généré par l'activité s'élève à 675.675€. La trésorerie nette du Groupe au 30 septembre 2014 s'élève à 553.830€.

3. Structure financière

Les capitaux propres représentent 21.302.082€ pour l'exercice 2013/2014 contre 4.878.119€¹ pour l'exercice 2012/2013.

¹ Au regard de la correction des comptes clos au 30 septembre 2013 conformément à la norme IAS 8 cf. paragraphe I.D. ci-dessus.

Le total de bilan s'élève à 57.436.959€ pour l'exercice 2013/2014 contre 57.856.201€² pour l'exercice 2012/2013.

4. Situation financière à la clôture

La variation positive du BFR de (2.825.349€) pour l'exercice précédent à 2.144.783€ pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2014 est liée à un assainissement de la gestion du poste clients. Par ailleurs, comme il est précisé au paragraphe I.G.2. ci-dessus, l'augmentation de capital du 21 octobre 2013 a eu pour effet d'augmenter les capitaux propres pour un montant de 17 millions d'euros (avant imputation des frais sur la prime d'émission) en contrepartie d'une diminution des dettes financières pour le même montant.

L'endettement financier net s'établit à (10.467 K€) au 30/09/2014 contre (26.714 K€) à la fin de l'exercice précédent.

(i) Ratio d'endettement :

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses fonds propres.

La structure de l'endettement est présentée ci-après :

(En K€)	30/09/2013	30/09/2014	Variations en K€
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilité	836	584	(252)
Concours bancaires courants	(16)	(30)	(14)
Trésorerie nette	820	554	(266)
Endettement, part long terme	9.873	10.423	550
Emprunt auprès des établissements de crédits, part court terme	484	598	114
Autres dettes financières à court terme	17.177	-	(17.177)
Endettement financier brut	27.534	11.021	(16.513)
Endettement financier net	(26.714)	(10.467)	16.247

(ii) Autres passifs non courants

Le montant total des autres passifs non courants s'élève à 1.286.597€ au 30 septembre 2014, contre 1.041.000€ au 30 septembre 2013.

La part non courante des dettes fournisseurs, d'un montant de 1.271.000€, correspond à la partie liée à l'actualisation du plan. L'augmentation de cette dernière est liée au constat des charges d'actualisation constatée sur l'exercice.

² Au regard de la correction des comptes clos au 30 septembre 2013 conformément à la norme IAS 8 cf point D.



(iii) Dettes fournisseurs :

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2.562.093€ au 30 septembre 2014 contre 1.519.076€ au 30 septembre 2013. Cette augmentation est liée à la mise en place du contrat de prestation de service avec GMF Holding.

(iv) Autres passifs courants :

Les autres passifs courants s'élèvent à 7.441.007€ au 30 septembre 2014 contre 6.344.226€ au 30 septembre 2013. Cette augmentation est due au passif du Groupe vis-à-vis de sa société mère.

F. GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES

1. Risque de résolution du Plan de Sauvegarde et flexibilité amoindrie pendant la durée du Plan de Sauvegarde

La Société est tenue, jusqu'au 30 septembre 2021, de respecter les termes du Plan de Sauvegarde, et notamment les échéances de remboursement (voir ci-dessous le facteur de risque « Risques liés à l'endettement du Groupe »).

En cas de non-respect des termes du Plan de Sauvegarde, le Tribunal de commerce de Paris pourrait prononcer la résolution du Plan sur avis du Parquet et du commissaire à l'exécution du Plan de Sauvegarde.

Si la Société est alors en cessation des paiements, le Tribunal pourrait ouvrir une procédure de redressement judiciaire à condition qu'un redressement soit considéré comme possible. À défaut, le Tribunal prononcerait la liquidation judiciaire.

Par ailleurs, certaines modifications du Plan de Sauvegarde pourraient s'avérer nécessaires au cours des quatre prochaines années, notamment pour réagir aux changements qui pourraient affecter les activités du Groupe ou les marchés sur lesquels il opère.

Dans la mesure où les modifications envisagées ne seraient pas considérées comme substantielles dans les objectifs ou les moyens du Plan au sens de l'article L. 626-26 du Code de commerce, le Groupe pourrait procéder à ces ajustements sans approbation préalable. Néanmoins, toute modification substantielle du Plan de Sauvegarde, au sens de l'article L.626-26 du Code de commerce requerrait l'accord préalable des Comités des créanciers et de l'assemblée des obligataires puis l'approbation du Tribunal de Commerce.

2. Risques liés à l'activité de la société

i. Risques liés à l'évolution du marché

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature. Le marché reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, marchés du livre,...).

ii. Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Des décalages entre les productions et les

demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en terme de prix de revient de la « matière première » achetée par les franchisés, et ainsi avoir un impact sur le niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes de la matière première des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achats semblent aujourd'hui mieux maîtrisés par les franchisés et par le marché du « B To C » en particulier au travers du référencement de plusieurs fournisseurs (risque dilué).

iii. Délais de paiement clients

Les facturations passées par le Groupe et correspondant aux commandes des franchisés sont généralement réglées par prélèvement dès l'émission des factures. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

3. Risques de change

La Société n'a pas de relation la conduisant aujourd'hui à réaliser des transactions en une autre devise que l'euro. En conséquence, aucun risque de change n'est à ce jour supporté par le Groupe. La Société n'a de fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

4. Risques sur actions

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible de la Société est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

5. Risques de taux

L'endettement consolidé par le Groupe au 30 septembre 2014 s'élève à 11 021 K€ ;

Les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers.

Compte-tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés y compris obligataires (contrats de prêts à taux fixe), la société n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

6. Risques de liquidité

Le Groupe dispose au 30 septembre 2014 d'une trésorerie (disponibilité et VMP) de 584 K€.

Compte tenu des échéances à venir, de l'homologation du Plan de Sauvegarde, et des événements post-clôture, le Groupe n'apparaît pas exposé à un risque de liquidité.

7. Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé susceptible d'ouvrir droit à un crédit d'impôt.

G. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Déménagement du siège opérationnel

A la suite de l'arrêt de son activité de centrale d'achat, le Groupe a déménagé le 11 octobre 2013, pour s'installer dans de nouveaux locaux, plus adaptés à ses activités, situés au 235, Avenue le Jour se Lève, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

2. Augmentation de capital du 21 octobre 2013

Le directoire de la Société, utilisant la délégation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 aout 2013, a constaté en date du 21 octobre 2013 la compensation en actions de 1.134.392 obligations convertibles et de 2086 obligations sèches.

Cette opération a eu pour effet :

- L'augmentation des capitaux propres pour un montant de 17 millions d'euros (avant imputation des frais sur la prime d'émission) en contrepartie d'une diminution des dettes financières pour le même montant ;
- La création de 26.426.701 actions émises au profit de GMF Holding au prix de souscription de 0,65€, soit une prime d'émission unitaire de 0,50€ et globale de 13.213.350,50€.

A l'issue de cette opération :

- Au 21 octobre 2013, le capital social de Groupe Monceau Fleurs SA s'élevait à 12.850.882,95€ divisé en 85 672 553 actions de 0,15€ chacune et les fonds propres à 21.192.000€.
- La société GMF holding détenait au 21 octobre 2013, 80,5 % de la société Groupe Monceau Fleurs SA.

3. Paiement des échéances du Plan de sauvegarde

Le Groupe est à jour du paiement des échéances du plan de sauvegarde.

4. Comparabilité des comptes

Les comptes clos au 30 septembre 2013 ont été corrigés en conformité avec la norme IAS 8. Cette correction est liée en majeure partie au constat, post-clôture, d'une provision pour dépréciation dans les comptes de la Société WHKS B.V. (Société Néerlandaise).

L'impact sur le résultat d'un montant de 199 K€ dont (185 K€ en part groupe) est constaté dans le résultat des activités abandonnées et au niveau du bilan passif sur la ligne des passifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

5. Amélioration du BFR

La variation positive du BFR est liée d'une part à l'imputation des frais engagés pour les différentes opérations de capital sur la prime d'émission (ces frais étaient en CCA à la clôture de l'exercice précédent) et d'autre part à une gestion optimisée de la trésorerie qui permet de retrouver un délai normal de paiement des fournisseurs.

6. Transmissions Universelles de Patrimoine :

Par souci de simplification de l'organigramme juridique, en date du 14 avril 2014 et avec mention de radiation au K-Bis le 18 avril 2014, les sociétés LIMOG, SAFRAN, FORMAFLORE ont été radiées à la suite de leur absorption au profit de la société FLORIA CREATION, de l'absorption de la société CARFLORE au profit de la société PB PARTICIPATION et enfin de l'absorption de la société SALMON au profit de la société Groupe Monceau Fleurs.

7. Participations Etrangères

Afin de continuer à réduire les frais d'exploitation, les structures implantées à l'étranger sont en cours de restructuration.

Depuis le 6 mai 2014, la société MONCEAU FLEURS ITALIA est détenue à 100% par le Groupe.

8. Modifications de la gouvernance de la Société

Madame Anne FEGE, Directrice du Sourcing, a été nommée en qualité de membre du Directoire lors du Conseil de surveillance du 12 novembre 2013, puis Directrice Générale le 13 janvier 2014.

Monsieur Dominique GIRAUDIER a été nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Rodrigo de CARVALHO, démissionnaire, lors du Conseil de surveillance du 24 juin 2014.

Monsieur Anthony COULONNIER a été nommé en qualité de membre du Directoire, lors du Conseil de surveillance du 25 septembre 2014, pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat.

9. Modification de la gouvernance des sociétés du Groupe

Au cours de l'exercice 2013-2014, la gouvernance des sociétés du Groupe a subi de nombreuses modifications, Monsieur Laurent PFEIFFER succédant à Monsieur Laurent AMAR à la direction des sociétés du Groupe.

Ainsi, au 30 septembre 2014, Monsieur Laurent PFEIFFER exerçait les mandats suivants au sein du Groupe :

Président du Directoire :

GRUPE MONCEAU FLEURS

Président-Directeur Général :

MONCEAU FLEURS

Président :

HAPPY INC.

HAURAUNIZE

MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL

GMF HOLDING

FLORIA CREATION

MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE

MONCEAU FLEURS ITALIA

Gérant :

LA GENERALE DES VEGETAUX

P.B PARTICIPATION

WHKS B.V.

GESTFLORE

RAPID'FLORE EXPANSION INTERNATIONAL

Administrateur :

MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL
KSV HOLDING B.V.

Au 30 septembre 2014, Monsieur Laurent AMAR exerçait les mandats suivants au sein du Groupe :

Président du Conseil de Surveillance :
GROUPE MONCEAU FLEURS

Président du Comité de surveillance :
GMF HOLDING

10. Actionnariat de la Société

A la suite des opérations de recapitalisation de la Société, l'actionnaire de référence de la Société est la société GMF Holding contrôlée par PERCEVA.

H. ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**1. Modification de la gouvernance de la Société**

Monsieur Patrick DERONNE, membre du Directoire, a démissionné de ses fonctions le 24 octobre 2014.

A la suite des démissions de Madame Mireille AMAR, membre du Conseil de surveillance, et de Monsieur Laurent AMAR, Président du Conseil de surveillance, intervenues le 19 décembre 2014, le Conseil de surveillance de la Société a, par décisions du 10 février 2015, procédé à :

- la cooptation de Monsieur Antoine COLIN en remplacement de Madame Mireille AMAR, démissionnaire ;
- la nomination de Monsieur Jean-Louis GREVET en qualité de nouveau Président du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Laurent AMAR, démissionnaire ;
- la nomination de Monsieur Franck KELIF en qualité de nouveau Vice-président du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Jean-Louis GREVET, démissionnaire ;
- l'examen du projet de modification de l'article 18-1 des statuts de la Société relatif au nombre de membres composant le Conseil de Surveillance.

En conséquence des démissions susvisées :

- le Directoire de la Société est désormais composé de Monsieur Laurent PFEIFFER (Président du Directoire), Madame Anne FEGE et Messieurs Bruno BLASER et Anthony COULONNIER ;
- le Conseil de surveillance de la Société est désormais composé de Monsieur Jean-Louis GREVET (Président du Conseil de surveillance), Monsieur Franck KELIF (Vice-Président), Messieurs Antoine COLIN et Dominique GIRAUDIER (membres du Conseil de Surveillance).

2. Actionnariat de la Société

Le 16 janvier 2015, GMF Holding, l'actionnaire majoritaire de Groupe Monceau Fleurs et société non cotée, a réalisé une augmentation de capital de 5,5M€ afin de fournir à Groupe Monceau Fleurs les moyens de consolider son redressement et d'accélérer son développement.

3. Perspectives d'avenir

Au cours du prochain exercice, le Groupe Monceau Fleurs entend poursuivre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés :

- Accroître sa présence sur le territoire national à travers un développement de son réseau de points de vente en franchise et en succursales, ainsi qu'à l'international en offrant une ouverture mondiale à ses enseignes où plusieurs projets sont actuellement à l'étude.
- Aider le déploiement des nouveaux concepts à travers le réseau. Devenir un acteur de référence dans les technologies liées au digital et adaptées à son domaine d'activité et pour lesquelles il développe de nombreux projets particulièrement prometteurs.
- Poursuivre sa stratégie média par enseigne et déployer ses plans de communication sur les supports nationaux.

La poursuite de l'exercice s'inscrit dans la continuité de la démarche initiée et de la nouvelle impulsion du Groupe autour de valeurs fortes que celui-ci entend partager avec ses franchisés.

I. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce, nous vous demanderons et après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

II – RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1. Evolution de l'activité

La Société a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, au titre des prestations support (informatique, ressources humaines, finances, communication, achats généraux) effectuées pour les sociétés du Groupe, un chiffre d'affaires net de 6.772.245€ contre 7.003.479€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -3,3%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 6.906.410€ au 30 septembre 2014 contre 7.050.207€ l'exercice antérieur, soit une variation de -2,04 %.

Les charges d'exploitation se sont établies pour leur part à 7.276.432€ contre 10.676.117€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -31,84%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à (370.023€) contre (3.625.910€) au titre de l'exercice précédent, soit une variation positive de 89,80%.

2. Faits marquants de l'exercice

Nous nous reportons sur ce point à ce qui a déjà été indiqué ci-dessus concernant la gestion du Groupe.

En outre, il convient de relever le fait suivant concernant la Société :

Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune :

La société Groupe Monceau Fleurs a constaté par actes sous seing privé en date du 30 septembre 2014 des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit des sociétés

suivantes :

- Monceau Fleurs SA pour un montant de 1 693 970 euros,
- La Générale des Végétaux pour un montant de 2 516 478 euros,
- Floria Création pour un montant de 3 482 015 euros,
- Happy pour un montant de 3 495 193 euros.

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2040 (inclus), d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres des différentes filiales à hauteur du montant de leur capital social.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, les différentes participations s'engagent à réinscrire au crédit du compte courant de la société GMF dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée une somme égale à 5% du bénéfice net ci-dessus défini.

3. Faits marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé autre que ceux déjà mentionnés dans le rapport sur la gestion du Groupe.

4. Activité en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé susceptible d'ouvrir droit à crédit d'impôt.

5. Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Les dettes comptabilisées au 30 septembre 2014, comparées à celles existant au 30 septembre 2013, sont les suivantes :

EMPRUNTS ET DETTES (en €)	30/09/2013	30/09/2014
- emprunts obligataires convertibles	18.341.702	2.622.145
- autres emprunts obligataires	6.909.000	5.745.625
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.249.373	3.250.221
- emprunts et dettes financières divers	1.982.432	2.965.590
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.993.048	2.267.704
- dettes fiscales et sociales	3.219.217	3.090.072
- dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
- autres dettes	11.242	25.009
- produits constatés d'avance	-	-
Total	38.706.014	19.966.367

La dette financière « divers » de 2.965.590€ au 30 septembre 2014 est constituée de la dette relative aux comptes courants intragroupe. L'augmentation de ce poste est en majeure partie liée au compte-courant de GMF HOLDING.

6. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Au cours du prochain exercice, la Société entend poursuivre les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés :

- Accroître sa présence sur le territoire national à travers un développement de son réseau de points de vente en franchise et en succursales, ainsi qu'à l'international en offrant une ouverture mondiale à ses enseignes où plusieurs projets sont actuellement à l'étude.
- Aider le déploiement des nouveaux concepts à travers le réseau. Devenir un acteur de référence dans les technologies liées au digital et adaptées à son domaine d'activité et pour lesquelles elle développe de nombreux projets particulièrement prometteurs.
- Poursuivre sa stratégie média par enseigne et déployer ses plans de communication sur les supports nationaux.

La poursuite de l'exercice s'inscrira dans la continuité de la démarche initiée et de la nouvelle impulsion du Groupe auquel elle appartient, autour de valeurs fortes que celui-ci entend partager avec ses franchisés.

7. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

7.1. Conséquences environnementales :

L'activité de vente de fleurs et plantes, ne mettant en jeu aucun processus de production et/ou de fabrication, ne constitue pas une agression de l'environnement naturel.

7.2. Conséquences sociales :

Sur l'exercice écoulé l'effectif salarial moyen a été de 42 salariés, contre 34 salariés au cours de l'exercice précédent, soit une variation positive de 23,53% par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse de l'effectif salarial s'explique par le regroupement de tous les salariés du Groupe au sein de la Société, animatrice de celui-ci.

8. Principaux risques et incertitudes

Nous nous rapportons sur ce point à ce qui est indiqué ci-dessus concernant la gestion du Groupe.

B. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général ; et
- les articles L. 123-12 à L. 123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. Présentation des comptes annuels

La société a réalisé un chiffre d'affaires net de 6.772.245€ contre 7.003.479 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -3,3 %.

Compte tenu de reprises sur provisions et de transferts de charges pour 134.162€ et d'autres produits pour 3€, le total des produits d'exploitation s'élève à 6.906.410€ au 30 septembre 2014 contre 7.050.207 € l'exercice antérieur, soit une variation de -2,04%.

Les charges d'exploitation se sont établies pour leur part à 7.276.432€ contre 10.676.117 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +31,84%.

Les différents postes sont les suivants :

• <i>achat de marchandises :</i>	9.992 €
• <i>achats de matières premières et autres approvisionnements :</i>	75€
• <i>autres achats et charges externes :</i>	3.196.539€
• <i>impôts, taxes et versements assimilés :</i>	133.806€
• <i>salaires et traitements :</i>	2.561.806€
• <i>charges sociales :</i>	1.061.276€
• <i>dotations aux amortissements sur immobilisations :</i>	312.922€
• <i>autres charges :</i>	17€

L'exploitation a ainsi engendré une perte de (370.023€) contre (3.625.910€) au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 89,7%.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de (11.453.944€) contre (16.883.020€) au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à (11.806.217€) contre (20.508.930€) pour l'exercice antérieur, soit une variation de +42,43%.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'un résultat exceptionnel de 1.642.770€, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de (10.181.197€) contre (22.985.179€) au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 55,7%.

L'actif du bilan au 30 septembre 2014, comparé à celui existant au 30 septembre 2013, est le suivant:

En €	30/09/2013	30/09/2014
Actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles	217.028	196.699
- immobilisations corporelles	20.747	139.493
- immobilisations financières	21.989.474	21.953.643
Actif circulant		
- avances et comptes versés	21.849	7.080
- clients et comptes rattachés	9.806.764	4.760.574
- autres créances	10.924.238	2.581.515
- valeurs mobilières de placement	5.672	5.332
- disponibilités	6.058	17.990
Régularisation		
- charges constatées d'avance	1.207.002	156.109
- frais d'émission d'emprunt à étaler	377.871	181.743
Total	44.515.703	30.000.178

Le passif du bilan au 30 septembre 2014, comparé à celui existant au 30 septembre 2013, est le suivant :

En €	30/09/2013	30/09/2014
Capitaux propres	3.463.290	9.388.412
Provisions pour risques et charges	2.346.400	645.400
Dettes		
- emprunts obligataires convertibles	18.341.702	2.622.145
- autres emprunts obligataires	6.909.000	5.745.625
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.249.373	3.250.221
- emprunts et dettes financières divers	1.982.432	2.965.590
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.993.048	2.267.704
- dettes fiscales et sociales	3.219.217	3.090.072
- dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
- autres dettes	11.242	25.009
Régularisation		
- produits constatés d'avance	-	-
Total	44.515.703	30.000.178

3. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Exercice clos le 30/09/2014

Solde	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours	Solde des dettes non échues
1.561.757 €	101.507 €	1.406 €	65 €	1.117.787 €	340.992 €

Exercice clos le 30/09/2013

Solde	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
4.032.528 €	179.413 €	324.187 €	897.911 €	2.631.017 €

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (Annexe 2).

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2014

Nous vous proposons d'affecter la perte nette de l'exercice clos le 30 septembre 2014, s'élevant à (10.181.197€) de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau : (9.575.151€)
- Résultat de l'exercice : perte de (10.181.197€)

Affectation :

- au poste « Report à nouveau », soit (10.181.197€)
qui serait ainsi porté de (9.575.151€) à (19.756.348€)

5. Rappel des dividendes antérieurs

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code, non déductibles du résultat fiscal.

7. Filiales et participations

7.1. Prise de participations significatives en France ou prise de contrôle :

La Société n'a procédé à aucune prise de participation significative ou prise de contrôle d'une société au cours de l'exercice écoulé.

7.2. Activité des filiales en France et à l'étranger :

La Société détenait directement, à la clôture de l'exercice, les participations suivantes :

- une participation de 100% dans le capital de la société HAPPY INC. ;
- une participation de 100% dans le capital de la société LA GENERALE DES VEGETAUX ;
- une participation de 100% dans le capital de la société KSV HOLDING B.V. (société de droit néerlandais) ;
- une participation de 100% dans le capital de la société HAURAUNIZE ;
- une participation de 99,99% dans le capital de la société MONCEAU FLEURS ;
- une participation de 43,51% dans le capital social de la société MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL - MFEI ;
- une participation de 51% dans le capital de la société FLORA JET CA2F ;
- une participation de 31,90% dans le capital social de la société MAISON DE VERDI (société de droit japonais) ; et
- une participation de 29,24% dans le capital social de la société MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE - MFEF.

- GLOBAL EXPORT BV

La société GLOBAL EXPORT BV a été placée en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de commerce d'Evry du 8 juillet 2013. La date de cessation des paiements a été fixée par le Tribunal au 2 juillet 2013.

Cette société n'a plus d'activité et la clôture des opérations de liquidation devrait pouvoir intervenir au cours de l'année civile 2015.

- HAPPY INC.

Cette société a pour activité la gestion et le développement du réseau de franchise à l'enseigne Happy.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 1.040.586€ contre 1.411.056 € en 2012/2013.

Cette filiale a bénéficié, au cours de l'exercice écoulé, d'un abandon de créance en compte courant sous réserve de retour à meilleure fortune d'un montant de 3.634.507€, consenti par sa société mère, la société GROUPE MONCEAU FLEURS.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par un bénéfice de 2.968.765€ contre une perte de (841.003€) au titre de l'exercice précédent.

Cette société ne prévoit pas d'évolution significative de son activité au cours de l'exercice 2015.

- LA GENERALE DES VEGETAUX

Cette société a pour activité la gestion et le développement du réseau de franchise à l'enseigne Monceau Fleurs.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 5.474.475 € contre 5.674.173 € en 2012/2013.

Cette filiale a bénéficié, au cours de l'exercice écoulé, d'un abandon de créance en compte courant sous réserve de retour à meilleure fortune d'un montant de 2.552.959 €, consenti par sa société mère, la société GROUPE MONCEAU FLEURS.



Le résultat s'est, pour sa part, traduit par un bénéfice de 3.224.366 € contre une perte de (1.932.049€) au titre de l'exercice précédent.

Cette société ne prévoit pas d'évolution significative de son activité au cours de l'exercice 2015.

- KSV HOLDING B.V.

Cette filiale est une société holding sans aucune activité.

- HAURAUNIZE

Cette filiale est une société holding non animatrice de la société FLORIA CREATION qui s'occupe de la gestion et du développement du réseau RAPID'FLORE.

Cette filiale n'a réalisé, comme l'exercice antérieur, aucun chiffre d'affaires.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (23.262€) contre une perte de (42.080€) au titre de l'exercice précédent.

- SALMON

Cette filiale avait pour activité l'exploitation d'une agence de communication. Elle gérait ainsi les budgets publicitaires des enseignes du Groupe Monceau Fleurs. Cette société a fait l'objet d'une dissolution avec transmission universelle de patrimoine à la société GROUPE MONCEAU FLEURS, en date du 14 avril 2014. Les comptes de liquidation font ressorti un mali d'un montant de 244.310 €

- MONCEAU FLEURS

Cette filiale exploite un magasin de vente au détail dans le 8^{ème} arrondissement de Paris.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 2.466.127€ contre 2.669.549 € en 2012/2013.

Cette filiale a bénéficié, au cours de l'exercice écoulé, d'un abandon de créance en compte courant sous réserve de retour à meilleure fortune d'un montant de 1.693.970€, consenti par sa société mère, la société GROUPE MONCEAU FLEURS.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par un bénéfice de 1.504.764€ contre (530.129 €) au titre de l'exercice précédent.

Cette société prévoit pour l'exercice en cours un résultat d'exploitation positif et un Chiffre d'Affaires constant.

- MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL

Cette filiale n'a réalisé, comme lors de l'exercice antérieur, aucun chiffre d'affaires.

Elle a supporté une perte de (32.148€) contre (72.276€) au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de holding. Elle anime à ce titre le groupe constitué par elle-même et les sociétés MONCEAU FLEURS ITALIA, MONCEAU FLEURS BELGIUM et MAISON DE VERDI.

- FLORA JET CA2F

Cette société est en liquidation.

- MAISON DE VERDI

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 2.582.035€ contre 1.845.661 € en 2012/2013.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par un déficit de (16.969€) contre un déficit de (46.677€) au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de Master franchisé du Groupe au Japon.

- MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE

Cette filiale n'a réalisé, comme lors de l'exercice antérieur, aucun chiffre d'affaires.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (11.689€) contre (16.654€) au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de holding animatrice. Elle anime à ce titre le groupe constitué par elle-même et les sociétés MAGIE FLORALE, ISA SAINT-CLOUD, LA CENTRALE DES FLEURS, MYLENE & ASSOCIES, HEKAYEM FLEURS, FLOREXNORD et LOUNGE FLOREO.

Vous trouverez en annexe aux comptes annuels 2014 de la Société le tableau des filiales et participations avec notamment, pour chacune d'entre elles, la quote-part de capital, le chiffre d'affaires et le résultat réalisés au cours du dernier exercice social.

8. Contrôle des Commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports des Commissaires aux Comptes sont tenus à votre disposition.

9. Approbation des comptes, quitus aux mandataires sociaux

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus, entier et sans réserve, aux mandataires sociaux pour leur gestion de l'exercice écoulé.

C. ACTIONNARIAT ET VIE SOCIALE

1. Actionnariat

Au 30 septembre 2014, le capital social était d'un montant de 12.850.882,95€, divisé en 85.672.553 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

1.1. Répartition du capital social au 30 septembre 2014 :

Au 30 septembre 2014, les principaux actionnaires de la Société étaient les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droit de vote simple	Nombre de droit de vote double	Nombre total de voix*	% de droit de vote
GMF Holding	68 960 539	80,49%	68 960 539	0	68 960 539	77,55%
LAP	7 750 344	9,05%	5 079 218	2 671 126	10 421 470	11,72%
BM Invest	7 139 890	8,33%	7 139 890	0	7 139 890	8,03%
Autres actionnaires	1 821 780	2,13%	1 238 880	582 900	2 403 881	2,70%
Total	85 672 553	100,00%	82 418 527	3 254 026	88 926 579	100,00%

* Ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les 11.344 actions détenues par la Société elle-même, dépourvues à ce titre du droit de vote. Le nombre de droit de vote « exerçables », c'est-à-dire « net » des actions privées de droit de vote s'élevait à 88.915.235.

Au 30 septembre 2014, 3 254 026 actions disposaient d'un droit de vote double et la Société détenait 11.344 de ses propres actions, lesquelles étaient, à ce titre, dépourvues du droit de vote.

1.2. Actionnariat salarié :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au 30 septembre 2014, date de clôture de l'exercice écoulé, dans les cas prévus par lesdites dispositions : néant.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

La Société n'ayant jamais consenti aucune option de souscription d'actions ni aucune option d'achat d'actions, il n'y a pas lieu d'établir le rapport spécial visé par l'article L. 225-184 du Code de commerce.

Les informations relatives aux attributions gratuites d'actions sont portées à votre connaissance au moyen du rapport visé par l'article L. 225-197-4 du Code de commerce.

1.3. Capital potentiel :

Il est rappelé que la Société a émis, en 2007, des obligations convertibles en actions de la Société d'un montant en principal de 16.050.000€, remboursables initialement *in fine* le 29 novembre 2012.

En date du 22 mai 2008, les 321 obligations convertibles initialement émises, d'un montant nominal unitaire de 50.000€, ont été substituées par 1.284.000 obligations convertibles de même type de 12,50€ de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement à raison de 4.000 obligations convertibles nouvelles en échange d'une obligation convertible ancienne. La nouvelle parité est de 1,013879447 action pour une obligation convertible. Au cours de l'exercice 2010, 65.000 obligations convertibles ont été annulées.

Le plan de sauvegarde du 3 mai 2012 a étalé le remboursement des 1.219.000 obligations convertibles en 10 échéances annuelles progressives jusqu'en 2022.

Dans le cadre des opérations de recapitalisation de la Société intervenue durant l'année 2013, la société GMF Holding (anciennement dénommée Perceva Holding) a notamment :

- déposé une offre publique d'achat volontaire (l'« OPA ») portant notamment sur les obligations convertibles en actions émises par la Société, et ce conformément aux dispositions de l'article 231-6 du Règlement Général de l'AMF ;
- acquis, dans le cadre de l'OPA, 1.134.392 obligations convertibles émises par la Société, représentant 93,06% de l'encours, sur la base d'un prix par obligations convertibles de 3,125€, soit avec une décote de 75%, dans le but de les incorporer au capital de la Société ;
- incorporé au capital de la Société, après modification du plan de sauvegarde, les créances ainsi acquises dans le cadre d'une augmentation de capital de 3.964.005,15€ par apports en numéraires libérés par compensation de créances au titre de laquelle il a été émis 26.426.701 actions nouvelles de 0,15€ de valeur nominale chacune, émises au prix unitaire de 0,65€, soit avec une prime d'émission unitaire de 0,50€ et globale de 13.213.350,50€.

En conséquence et compte tenu de l'incorporation au capital des 1.134.392 obligations convertibles acquises par GMF Holding, le montant nominal de l'augmentation de capital résultant de la conversion des obligations convertibles serait, en cas de conversion du solde des obligations convertibles encore en circulation, soit 84.608 obligations convertibles, d'un montant maximal de 12.867,30€ par création de 85.782 actions nouvelles de 0,15€ de valeur nominale chacune.

2. Informations concernant la détention par la Société de ses propres actions

La Société dispose d'un programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale mixte du 29 mars 2013, actuellement en cours de validité.

Conformément à la loi, nous vous apportons les précisions suivantes concernant ces actions :

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	néant
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	néant
Cours moyen des achats :	n/a
Cours moyen des ventes :	n/a
Montant des frais de négociation :	néant
Nombre des actions inscrites au nom de la société au 30 septembre 2014:	11.334
Valeur nominale de ces actions :	0,15€
Motif des acquisitions effectuées :	
- rachat en vue de favoriser la liquidité des titres :	néant
- rachat d'actions en vue d'attribution d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions existantes aux salariés :	néant
Réallocations :	néant
Fraction du capital que ces actions représentent :	0,02 %

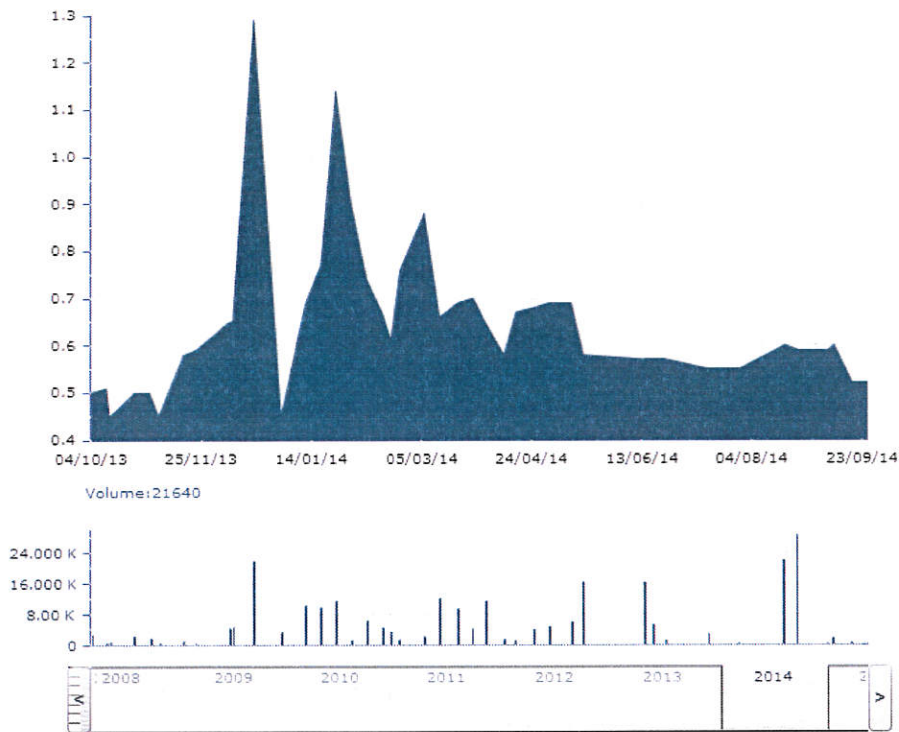
3. Evolution du cours du titre depuis la cotation

La première cotation a eu lieu le 7 décembre 2007 au cours de 12,30€.

Au 23 septembre 2014 (dernier jour de cotation de l'exercice écoulé), le cours de clôture de l'action de la Société était de 0,52€.

Au cours de l'exercice écoulé, le cours de bourse a évolué comme suit :

MONCEAU FLEURS



4. Opérations réalisées par les dirigeants sur les actions de la Société au cours de l'exercice écoulé

TYPE D'OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS
Transfert à Monsieur Laurent AMAR des actions détenues par la société UNIGREEN FINANCE, à la suite de sa liquidation.	4.731.258
Apport par Monsieur Laurent AMAR à la société Laurent AMAR PARTICIPATION	5.079.218

5. Mandataires sociaux

5.1. Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux à la clôture de l'exercice clos le 30 septembre 2014 :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

PRENOM, NOM ET ADRESSE MANDAT/FONCTION DANS LA SOCIETE	AUTRE MANDAT OU FONCTION EXERCE DANS TOUTE SOCIETE
<p>M. Laurent PFEIFFER 2, rue Grandville – 94160 Saint-Mandé Président du Directoire</p>	<p>Président-Directeur Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS <p>Président :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GMF HOLDING - HAPPY INC. - FLORIA CREATION - HAURAUNIZE - MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE - MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL - MONCEAU FLEURS ITALIA <p>Gérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LA GENERALE DES VEGETAUX - GESTFLORE - P.B PARTICIPATION - RAPID'FLORE EXPANSION INTERNATIONAL - SAMUEL - WHKS B.V. <p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL - KSV HOLDING B.V.
<p>Mme. Anne FEGE Résidence Notre Dame de la Garde 13600 La Ciotat Directrice Générale Membre du Directoire</p>	<p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS <p>Directrice Générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GMF HOLDING <p>Gérante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SOFIATA <p>Présidente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LUXBOX
<p>M. Bruno BLASER 110 rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris Membre du Directoire</p>	<p>Administrateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONCEAU FLEURS
<p>M. Patrick DERONNE 21, avenue du bac – 92600 Asnières sur Seine Membre du Directoire</p>	<p>Néant</p>
<p>M. Anthony COULONNIER 45, rue Lecourbe – 75015 Paris Membre du Directoire</p>	<p>Néant</p>

<p>M. Laurent AMAR 7, avenue de Lamballe – 75016 PARIS Président du Conseil de surveillance</p>	<p>Président du Comité de surveillance : - GMF HOLDING</p> <p>Gérant : - LAURENT AMAR PARTICIPATIONS</p>
<p>M. Jean-Louis GREVET 31, avenue de l'Opéra – 75001 Paris Vice-Président et Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Président - membre du Conseil d'Administration : - PERCEVA</p> <p>Président – membre du Comité de Surveillance : - GROUPE BEHM International - MARITEAM Finances</p> <p>Président – membre du Conseil de Surveillance : - SUPRA Holding SUPRA - BPI HOLDING</p> <p>Vice-Président – membre du Conseil de Surveillance : - BPI SAS - DALLOYAU HOLDING - DALLOYAU</p> <p>Membre du Comité de Surveillance GMF Holding</p>
<p>Mme Mireille AMAR 305, avenue Jules Romain – 06100 NICE Membre du Conseil de surveillance</p>	<p>Membre du Comité de surveillance : - GMF HOLDING</p> <p>Associée-gérante : - MIRA - LAUMI</p>
<p>M. Franck KELIF 31, avenue de l'Opéra – 75001 Paris Membre du Conseil de Surveillance</p>	<p>Vice-Président - Membre du conseil d'administration PERCEVA</p> <p>Membre du Comité de Surveillance - GMF Holding SAS Groupe BEHM International</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance - DALLOYAU HOLDING - DALLOYAU -</p> <p>Représentant permanent de la société PERCEVA Membre du conseil de Surveillance de la société FINANCIERE SHARK Membre du comité de Surveillance de la société MARITEAM FINANCES</p> <p>Gérant - CAMISAC</p>
<p>M. Dominique GIRAUDIER 55, Avenue Fourcault de Pavant- 78000 Versailles</p>	<p>- Néant</p>

5.2. Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux :

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par la Société aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 30 septembre 2014 sont présentés dans le tableau suivant :

(en €)	REMUNERATION FIXE ET PRIMES	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER Président du Directoire	36.000	313	Néant	36.313
Mme Anne FEGE Directeur Général et membre du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	300.950	7.835	Néant	308.785
M. Laurent AMAR Président du Conseil de Surveillance	87.147	502	Néant	87.649
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Au cours de l'exercice écoulé, le montant des rémunérations proportionnelles versées aux mandataires sociaux s'est élevé à 12.950 euros.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a attribué aux mandataires sociaux aucune option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance d'elle-même ou de sociétés contrôlées.

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par les sociétés contrôlées par la Société aux membres du Directoire et/ou aux membres du Conseil de surveillance de la Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2014 sont les suivants :

(en €)	REMUNERATION FIXE	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER Président du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Laurent AMAR Président du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été versé aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par la Société, aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer au Conseil de surveillance

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été versé aucun jeton de présence aux membres du Conseil de surveillance.

Nous vous proposons qu'il soit alloué aux membres du Conseil de Surveillance, pour l'exercice en cours, des jetons de présence dont le montant global annuel sera de 24.000 euros. La répartition de cette somme entre les membres du Conseil de Surveillance sera déterminée par le Conseil de Surveillance.

D. ETAT DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES AU DIRECTOIRE AU 30 SEPTEMBRE 2014

Vous trouverez joint en **Annexe 3** au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité octroyées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce, ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

E. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président du Directoire a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

F. DECISIONS A PRENDRE


Nous vous précisons que les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été renouvelés par l'assemblée générale mixte du 29 mars 2013 qui s'est prononcée sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012 et que le renouvellement de leur mandat sera examiné par l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se prononcera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Nous vous précisons par ailleurs qu'aucun mandat de membre du Directoire ou de membre du Conseil de surveillance n'arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale. Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance ayant été nommés pour une durée de 6 ans, il sera demandé à l'assemblée générale de statuer sur le renouvellement de leurs mandats lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se prononcera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'agissant d'Anthony COULONNIER, et sur l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'agissant des autres membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

* * * * *

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer.

En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.



Le Président du Directoire
Monsieur Laurent PFEIFFER

ANNEXE 1

**TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DU GROUPE
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des Indications / Périodes (en €)	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2010
Durée de l'exercice	12 mois*	12 mois*	12 mois*	12 mois*	12 mois*
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	12.850.883	8 886 878	14 491 706	11 991 706	11 610 356
b) Nombre d'actions émises	85 672 553	59 245 852	7 245 853	5 995 853	5 805 178
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	84.608	1 219 000	1 219 000	1 219 000	1 219 000
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12.521.284	11 218 059	51 347 162	61 792 257	66 192 264
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					(2 581 159)
c) Impôt sur les bénéfices	0	(115 659)	(155 975)	(195 249)	(192 762)
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					(2 773 921)
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	507.243	(23 496 339) ³	(3 105 211)	(4 602 897)	(5 325 707)
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					(0,478)
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,01	(0,37)	(0,35)	(0,7)	(0,917)
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés moyen sur l'exercice	66	55	130	165	205
b) Montant de la masse salariale	3.180.980	3 706 336	5 530 022	6 662 306	7 207 881
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1.461.691	1 776 369	2 514 136	2 606 458	2 956 790

*application normes IFRS

³ Au regard de la correction des comptes clos au 30 septembre 2013 conformément à la norme IAS 8

ANNEXE 2

**TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des Indications / Périodes (en €)	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2010
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	12.850.883	8.886.878	14.491.706	11 991 706	11 610 356
b) Nombre d'actions émises	85 672 553	59.245.852	7 245 853	5 995 853	5 805 178
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	84.608	1.219.000	1 219 000	1 219 000	1 219 000
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	6.772.245	7.003.479	6.097.404	4.882.824	4.000.851
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	(12.181.716)	(1.322.815)	(2.424.977)	(885.358)	(1.060.559)
c) Impôt sur les bénéfices	0	0	(526 202)	(327 275)	(127.157)
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	(12.181.716)	(1.322.815)	(1.898.775)	(558.083)	(1.899.757)
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	(10.181.197)	(22.985.179)	(4.946.214)	(10.457.513)	(1.790.815)
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	(0,14)	(0,02)	(0,26)	(0,07)	(0,16)
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	(0,12)	(0,39)	(0,68)	(1,74)	(0,30)
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	42	34	26	10	9
b) Montant de la masse salariale	2.561.806	2.423.280	1.833.216	1.416.731	1.193.806
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1.061.276	1.003.620	815.222	485.926	465.075

ANNEXE 3

**TABLEAU RECAPITULATIF DES AUTORISATIONS ET DES DELEGATIONS FINANCIERES
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE
Exercice 2014**

N°	Autorisations/Délégations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation/délégation	Durée de validité et date d'échéance	Utilisation au cours de l'exercice 2014	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
1.	Délégation de compétence consentie au Directoire d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant des comptes de réserves, primes, bénéfices ou autres (1)	AGM du 25 mai 2012 (14 ^{ème} résolution)	26 mois (25 juillet 2014)	-	-	-
2.	Autorisation donnée au Directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés du groupe ou de certaines catégories d'entre eux	2,5% du capital social (2)	AGM du 25 mai 2012 (16 ^{ème} résolution)	38 mois (25 juillet 2015)	-	-	-
3.	Autorisation donnée au Directoire de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés du groupe ou de certaines catégories d'entre eux	5% du capital social	AGM du 25 mai 2012 (17 ^{ème} résolution)	38 mois (25 juillet 2015)	-	-	-

N°	Autorisations/Délégations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation/délégation	Durée de validité et date de déchéance	Utilisation au cours de l'exercice 2014	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
4.	Autorisation donnée au Directoire en vue de procéder au rachat d'actions de la société	10% du capital social	AGM du 29 mars 2013 (13 ^{ème} résolution)	18 mois (29 septembre 2014)	-	-	-
5.	Autorisation donnée au Directoire en vue de réduire le capital social par annulation des actions achetées	10% du capital social	AGM du 29 mars 2013 (14 ^{ème} résolution)	18 mois (29 septembre 2014)	-	-	-
6.	Autorisation donnée au Directoire d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	15% de l'émission initiale (1)	AGM du 29 mars 2013 (16 ^{ème} résolution)	26 mois (29 mai 2015) 30 jours à compter de la clôture des souscriptions	-	-	-
7.	Autorisation donnée au Directoire d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	2,5% du capital social (2)	AGM du 29 mars 2013 (17 ^{ème} résolution)	1 an (29 mars 2014)	-	-	-
8.	Autorisation donnée au Directoire d'augmenter le capital social par émission d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société GMF Holding (anciennement dénommée PERCEVA HOLDING)	6.923.076,90€	AGM Du 6 août 2013 (10 ^{ème} résolution)	18 mois (5 février 2015)	Décisions du Directoire du 21 octobre 2013	3.964.005,15€	Augmentation de capital par apports en numéraire libérés par compensation de créances et émission de

N°	Autorisations/Délégations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation/délégation	Durée de validité et date d'échéance	Utilisation au cours de l'exercice 2014	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
							26.426.701 actions nouvelles de 0,15€ de valeur nominale chacune, émises au prix unitaire de 0,65€, soit avec une prime d'émission unitaire de 0,50€ et globale de 13.213.350,50€...

(1) Plafond global : augmentation de capital : 15.000.000 € ; titres de créance : 15.000.000 €

(2) Plafond global : 1.449.170 €